

Lettre Hebdo n° 291 - Semaine du 16 au 22 janvier 2023

Infos écoles

Type : organisation du temps scolaire à la rentrée 2023.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation de la procédure permettant de solliciter une modification de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2023. Les dossiers de demande doivent parvenir à la DSDEN **au plus tard le 7 avril 2023**.

Documents :

- ▶ [courrier de présentation du dispositif](#) ;
- ▶ [grille horaires à renseigner par les écoles qui sollicitent une modification de l'organisation du temps scolaire](#).

Lien : [page](#).

Gestion du personnel

Type : allègement de service à la rentrée 2023.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les demandes d'allègement de service doivent être transmises à la DSDEN **au plus tard le 3 février 2023**.

Documents : ▶ [Note départementale](#)

Lien : [page](#).

